

**Perte de contrôle par conditions météorologiques défavorables,
collision avec le sol**

Aéronef	Avion Mooney M 20 TLS immatriculé PH-SYR
Date et heure	Dimanche 10 octobre 2004 vers 14 h 45 ⁽¹⁾
Exploitant	Privé
Lieu	Villers-le-Lac (25)
Conséquences et dommages	Pilote et passager décédés, avion détruit

(1) Toutes les heures indiquées sont en heure locale.

CIRCONSTANCES

Après avoir avitaillé, le pilote et son passager décollent en piste 24 de l'aérodrome des Eplatures (Suisse) à 14 h 29 à destination de l'aérodrome de Mönchengladbach (Allemagne) distant de 250 NM, dernière étape d'un voyage d'une journée, au départ de Calvi (2B). Dans son plan de vol, le pilote a prévu de naviguer vers la balise HR située au nord de l'aérodrome, sur le territoire français. Trois minutes après le décollage, il annonce qu'il passe le village Les Brenets (Suisse), situé à l'ouest de l'aérodrome à 6 000 pieds et en route vers HR.

Un promeneur situé dans les bois à proximité du lieu de l'accident indique qu'il entend un avion évoluer mais ne le voit pas derrière un léger brouillard. Vers 14 h 45 il perçoit un craquement de branches suivi d'un bruit de tôle. Arrivé sur les lieux de l'accident, il alerte les secours.

L'aérodrome des Eplatures est situé sur le flanc sud d'une colline axée sud-ouest - nord-est. L'épave est retrouvée à environ 4 NM au nord-ouest de l'aérodrome, à une altitude de 3 500 pieds, dans un bosquet d'arbres. Les traces dans la végétation montrent que l'avion avait une assiette à piquer et une inclinaison à droite. L'incendie a détruit le moteur, la cabine, le fuselage et une partie de l'aile droite. L'examen de l'épave n'a pas mis en évidence d'anomalie technique susceptible d'expliquer l'accident.

La situation météorologique sur les lieux de l'accident est caractérisée par une visibilité de 9 km et des nuages épars à 600 pieds, morcelés à 1 500 pieds. Au moment du décollage de l'avion, le contrôleur a observé des nuages bas qui accrochaient la ligne de collines au nord de l'aérodrome. Il a ensuite constaté que l'avion se dirigeait à l'ouest vers une zone plus claire au milieu de nuages puis l'a vu disparaître derrière les nuages.

Le pilote, âgé de 67 ans détenait une licence de pilote privé et était propriétaire de l'avion. Il avait fait plusieurs fois le voyage sur le même itinéraire avec le passager. L'expérience du pilote était d'environ 200 heures de vol. Il n'était pas qualifié pour voler aux instruments.

Des témoins sur l'aérodrome des Eplatures indiquent que le pilote et son passager avaient décidé de se restaurer sur place pour attendre une amélioration des conditions météorologiques locales. Des pilotes qui participaient à une manifestation aérienne sur l'aérodrome au moment de l'accident précisent qu'ils avaient réalisé six vols locaux à faible hauteur en raison des nuages bas, tous à l'est de l'aérodrome parce que les conditions météorologiques se dégradaient par l'ouest. La manifestation avait été interrompue à 15 h 00 en raison de la pluie.

CONCLUSION

Il est vraisemblable que lors du contournement du relief, le pilote a été confronté à des conditions météorologiques défavorables dans lesquelles il a perdu les références visuelles extérieures puis le contrôle de l'avion à faible hauteur. L'obstination à rejoindre sa destination en dépit des conditions météorologiques défavorables a contribué à l'accident.